

## CONFORT AUDIOVISUEL À LA MAISON

# Une menace pour l'environnement

MARIE-FRANCE LÉGER

Avant de se lancer dans l'achat de téléviseurs et d'écrans surdimensionnés pour les Fêtes, on souhaite se débarrasser du vieux matériel. Le hic, c'est qu'encore aujourd'hui la plupart des écocentres ne reçoivent pas de dédommagement des mun-

icipalités pour veiller à leur réemploi ou leur recyclage.

Donc, sachez qu'en vous présentant dans un écocentre ou un centre de recyclage avec votre vieux téléviseur, rien ne garantit qu'il ne se retrouvera pas dans la nature... Mais certains écocentres, sans y être obligés, agissent avec égard pour

l'environnement. « Nous envoyons les téléviseurs au réemploi. Mais rien ne nous oblige à le faire. On n'a aucune entente avec la Ville. Il faudrait que quelqu'un assume les coûts de ce recyclage », explique Nouredine Kadi, qui dirige quatre écocentres à Montréal.

Karel Ménard, directeur du Front commun pour une gestion écologique des déchets, déplore quant à lui qu'il faille attendre encore un an le règlement du ministère de l'Environnement sur les TIC

(technologies de l'information et des télécommunications). « Comme pour les peintures et les huiles, il faudrait une redevance qui servirait à financer un système de récupération du matériel électronique. Dans le meilleur des cas, la télé va chez le ferrailleur et le reste, au dépotoir. » Actuellement, les initiatives privées sont la norme.

Au moins, une chaîne majeure, Bureau en gros, a lancé cet automne une entreprise de récupération du matériel informatique et des cellulaires. Mais pas des téléviseurs, ni des magnétoscopes et DVD. Pour ce qui est des petits et des gros électroménagers, ils sont récupérés par les centres de recyclage, les écocentres et les lieux de ressources.

Une majorité de la population

du Québec a accès à des modes de collecte, par unités mobiles ou par apport volontaire, à des lieux de dépôt comme les écocentres. Recyc-Québec dénombre actuellement au Québec 74 écocentres, aussi appelés déchetteries municipales, dont six sur le territoire de Montréal, qui reçoivent des matières résiduelles en vue de leur réemploi, leur recyclage et leur compostage dont le matériel informatique, les petits appareils électriques, les électroménagers et les appareils de télécommunications (sauf les téléviseurs).

Consultez l'ABC du recyclage à domicile sur: [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca).  
Ligne d'information: 1-800-807-0678 (sans frais) ou 514-351-7835

**SQUARE BENNY**  
DÉCOUVREZ

**PRÉFONTAINE**  
Dernière phase (80% vendu)

3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2  
Air climatisé et  
mezzanine pour 5 1/2

**PROJET CUVILLIER**

Mars 2008  
Grand 5 1/2 de 1378 pi<sup>2</sup> car  
À partir de 190 000\$